



**Session du vendredi 20 juin 2014
Délibération n°0202 – 2**

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013 / COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le vendredi 6 juin 2014, s'est réuni le vendredi 20 juin 2014 à 10 h 00, salle des délibérations - 11 Mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de Monsieur Claude Gewerc, Président du Conseil régional ;

Étaient présents : 50 élus

Mmes Fatima Abla, Josiane Baeckelandt, MM. Daniel Beurdeley, Marc Bonef, Mohamed Boulafrad, Mme Nathalie Brandicourt, MM. Franck Briffaut, Thierry Brochot, Bernard Bronchain, Mme Michèle Cahu, M. Didier Cardon, Mme Sandrine Cassol, MM. Olivier Chapuis-Roux, Christophe Coulon, Fabrice Dalongeville, Jean-François Dardenne, Franck Delattre, Nicolas Dumont, Mmes Anne Ferreira, MM. André Fouchard, Claude Gewerc, Mme Marie-Christine Guillemain, M. Michel Guiniot, Mmes Sylvie Houssin, Sylvie Hubert, Méral Jajan, Valérie Kumm, Christine Lefèvre, Béatrice Lejeune, Sandrine Leroy, Brigitte Leroy-Lhomme, Isabelle Létrillart, Annie-Claude Leuliette, Manoëlle Martin, MM. Sébastien Manscourt, Philippe Masseur, Mme Coralie Mathieu-Deshaies, MM. Nouredine Nachite, Olivier Paccaud, Dominique Padieu, Franck Pia, Jean Pilniak, Christophe Porquier, Alain Reuter, Mme Monique Ryo, M. Wallerand de Saint-Just, Mmes Mireille Tiquet, Mylène Troszczyński, MM. François Veillerette, Michel Vignal.

Absents ou excusés : 7 élus

Mme Claudine Dunas Doukhan, délégation de vote à M. Philippe Masseur,
Mme Maryse Fagot, délégation de vote à Mme Monique Ryo,
Mme Elodie Lacherie-Gossuin, délégation de vote à M. Franck Pia,
Mme Laurence Rossignol, délégation de vote à M. Claude Gewerc,
Mme Christelle Simon, délégation de vote à Mme Sandrine Leroy,
Mme Françoise Van Hecke, délégation de vote à M. Daniel Beurdeley,
Mme Anne-Marie Vivé, délégation de vote à M. Olivier Paccaud.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Cassol.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L4312-8 ;

Vu la délibération n° 01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 12 avril 2010 relative au règlement budgétaire et financier régional ;

Vu le Budget de la Région ;

Vu le rapport présenté par le Président du Conseil régional ;

Sa Commission n°4 « Finances – Planification – Organisation (SRADDT, Grands projets régionaux, Programmation, planification, organisation, ressources humaines, fonctionnement des assemblées, finances, moyens généraux et patrimoine régional, affaires européennes) » consultée ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par 34 voix Pour (20 Socialiste Républicain et Citoyen + 7 Ecologiste + 3 Communistes et Progressistes Unitaires – MUP + 3 Parti Radical de Gauche + 1 Non inscrit) **et 22 voix Contre** (14 Envie de Picardie + 8 Front National)

Le Président du Conseil Régional s'étant retiré au moment du vote,

D'ARRETER :

le Compte Administratif de l'exercice 2013 comme suit :

Section d'Investissement :

- dépenses : 570 343 857.52 €
(y compris le déficit d'investissement reporté de 2012 de 83 015 780.49 €)
- recettes : 342 864 591.24 €

soit un besoin de financement de la section d'investissement 2013 de : **227 479 266.28 €**

Section de Fonctionnement :

- dépenses : 693 316 833.09 €
- recettes : 957 053 973.43 €
(y compris l'excédent de fonctionnement reporté de 2012 de 114 915 392.90 €)

soit un excédent de fonctionnement 2013 de : **263 737 140.34 €**

Le solde des restes à réaliser de la section de d'investissement s'élève à **3 738 842.84 €**.

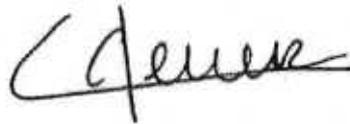
L'ensemble des écritures passées en 2013 laisse apparaître un excédent de clôture de l'exercice de **36 257 874.06 €** et un résultat global (y compris le solde des restes à réaliser) de **32 519 031.22 €**.

DE DIRE :

- que les documents explicatifs sont joints à la présente délibération.

Fait à Amiens,
le vendredi 20 juin 2014

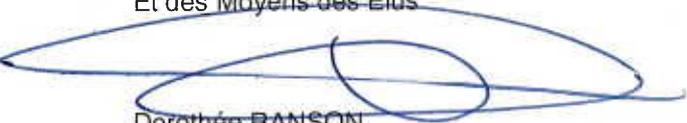
Le Président du Conseil régional



Claude GEWERC

Rendu exécutoire le, 26 juin 2014

Pour le Président du Conseil Régional,
Et par délégation,
La Directrice du Service des Assemblées
Et des Moyens des Elus



Dorothée RANSON

De: PREF80 ar-controlelegal AMIENS <ar-controlelegal.amiens@somme.gouv.fr>
Envoyé: vendredi 27 juin 2014 11:10
À: RANSON Dorothee; registre-legalite-pref80
Objet: AR du 26/06/2014 - 1 bordereau joint
Pièces jointes: 31_ARdu26-06-14.pdf

ACCUSÉ RÉCEPTION

Veillez trouver ci-joint le/les bordereaux de transmission des actes soumis au titre du contrôle de légalité portant le cachet « ARRIVÉE » à la Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale mentionnant la date qui rend exécutoire l'/les acte(s) transmis.

Pour un meilleur suivi, numérotez vos actes.

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale (D.A.J.A.L.)

*Tél. : 03.22.97.82.58 (Std) Fax : 03.22.97.81.93
ar-controlelegal.amiens@somme.gouv.fr*

*Les bureaux au 2^{me} étage du 51 rue de la République sont ouverts :
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00*

Portail de l'État dans la Somme : <http://www.somme.gouv.fr>

Retrouver les modèles de bordereaux : <http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Controle-de-legalite>





Préfecture de la Région Picardie
Préfecture de la Somme
Direction des affaires juridiques et de
l'administration locale

Contrôle de légalité
51 rue de la République
80020 AMIENS CEDEX 09

Service des Assemblées
et des Moyens des Elus

Bordereau d'envoi

Affaire suivie par : dranson@cr-picardie.fr

001636

registre-legalite-pref80@cr-picardie.fr

Amiens 26 juin 2014

Désignation des pièces	Nombre	Observations
------------------------	--------	--------------

REUNION DU CONSEIL REGIONAL DU 20 JUIN 2014

X Délibération n°0202-2 « Arrêté des comptes de l'exercice 2013 / Compte administratif »	1	Pour contrôle de légalité (dossier trop volumineux pour un envoi dématérialisé)
Délibération n°0202-6 « Arrêté des comptes de l'exercice 2013 du budget annexe Industrib / Compte administratif »	1	
Délibération n°0202-8 « Budget supplémentaire de l'exercice 2014 du Budget Principal »	1	
Délibération n°0202-9 « Budget supplémentaire de l'exercice 2014 du Budget annexe Industrib »	1	



Dorothee RANSON

Directrice